

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique
de Corse*

LIVRET 3

Une gouvernance partagée

Le tronc



Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.0 de mars 2022

Date de publication : Mars 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval
BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ■ Directeur de publication : le Président du Conseil
exécutif de Corse ■ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de
l'Aménagement Numérique de la Corse ■ Conception graphique : Benjamin Gour
(Corsica Lab) ■ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises
TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site
<https://www.numerique.corsica>

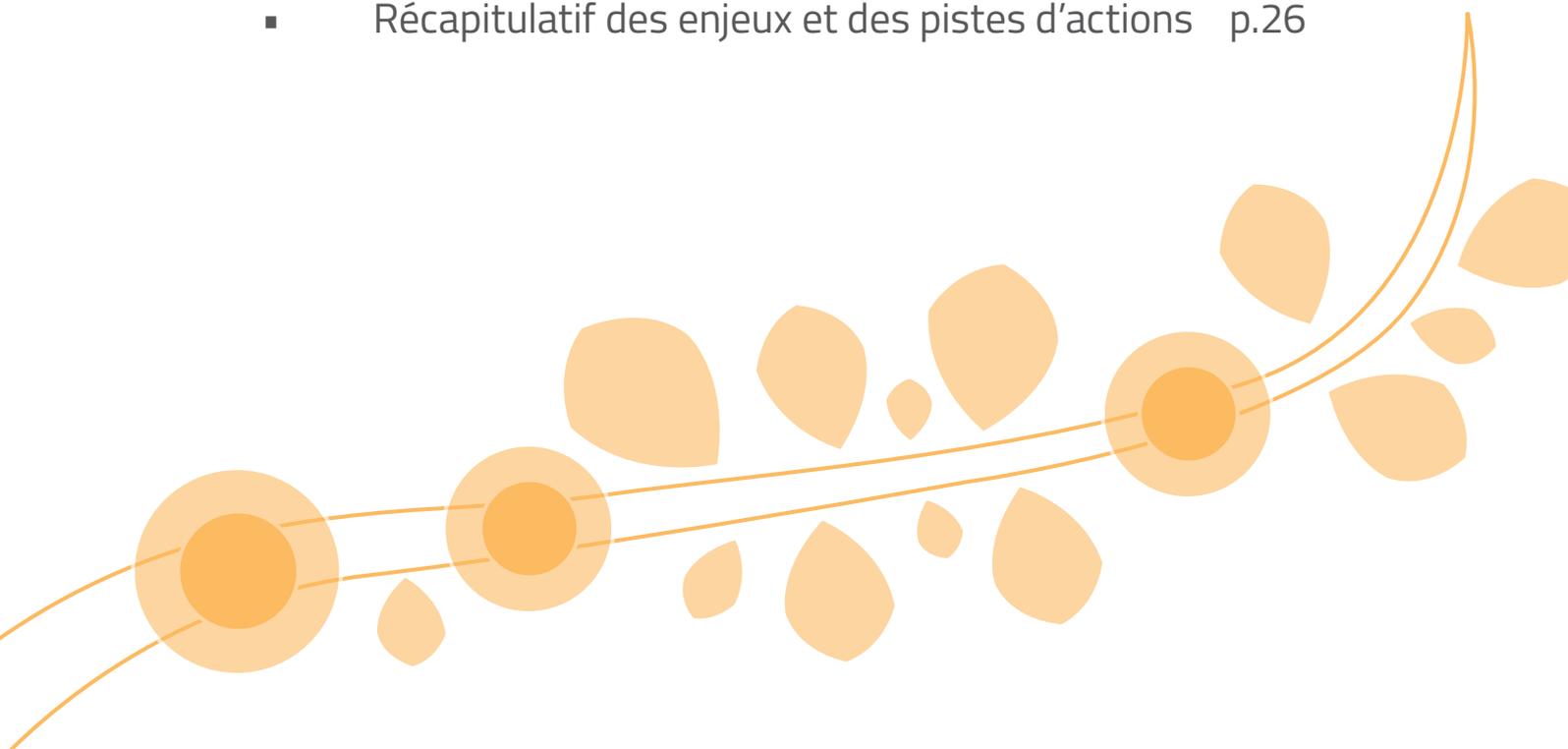
Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).



Sunta

Sommaire

- La gouvernance de la politique numérique en Corse, un bilan mitigé p.4
- Une gouvernance partagée pour Smart Isula, une nécessité absolue p.5
- 1 L'instance de gouvernance : U Cunsigliu p.6
- 2 Les chartes fondatrices de la démarche p.10
- 3 Les pôles de ressources et d'ingénierie p.11
- 4 L'animation de la gouvernance p.16
- 5 L'observatoire Smart Isula p.17
- 6 Annexes : Les quatres chartes inspirantes p.19
- Récapitulatif des enjeux et des pistes d'actions p.26



La gouvernance de la politique numérique en Corse, un bilan mitigé

Au regard des ambitions affichées par Smart Isula, les schémas de gouvernance du numérique mis en place jusqu'ici nécessitent d'être revisités.

En décembre 2008, la délibération AC 08/204, installait le « Comité d'orientation Corse Numérique » appelé aussi « Cunsigliu Corsica Terra Numerica ». Cette instance offrait un espace de concertation multi-acteurs autour du numérique. Ce comité a cessé de fonctionner de 2011 à 2015 par décision du Président du Conseil exécutif de Corse. Les réflexions sur une nouvelle gouvernance numérique étaient relancées en 2016 autour de la délibération AC 16/174 intitulée « Ambizione Digitale per a Corsica ». Elle envisageait notamment de réformer la composition et les objectifs du « Cunsigliu Corsica Terra Numerica ». Cette réforme n'aura pas eu lieu.

Parallèlement, l'État créait en 2011 les Commissions Consultatives Régionales pour l'Aménagement Numérique du Territoire (CCRANT) réunissant les services de l'État, les collectivités au niveau régional ainsi que les opérateurs de télécommunications électroniques. Celle pour la Corse se sera peu réunie. En 2017, l'évolution des CCRANT en Commissions Régionales de Stratégies Numériques¹ n'a pas permis pour autant de déployer une gouvernance pérenne.

1 - Circulaire 5911/SG du 17 février 2017

Une gouvernance partagée pour Smart Isula, une nécessité absolue

Plus que jamais, avec ce nouveau SDTAN de Corse, une gouvernance adaptée et opérationnelle est indispensable. La Collectivité de Corse, comme les institutions publiques, ne peuvent plus agir seules dans le champ du numérique. Il convient désormais de privilégier l'action collective en associant les acteurs institutionnels publics et privés comme les usagers. Cette gouvernance doit s'envisager autour de 3 lignes directrices :

1. Un portage politique affirmé de la démarche ;
2. Une adhésion basée sur le volontariat plutôt qu'une intégration de fait des institutions. Il s'agit ici de composer les organes de gouvernance sur la base d'une démarche volontariste dans laquelle l'organisme adhérent se reconnaît autour des 4 chartes fondatrices Smart Isula (éthique, données, inclusion numérique et numérique responsable) ;
3. Une communauté élargie associant les institutions, les collectivités, les associations, les entreprises, les partenaires sociaux adhérents à la démarche et leur conférant un pouvoir d'agir dans l'organe de pilotage (U Cunsigliu).

Cette gouvernance favorise l'émergence d'une intelligence collective favorable à l'épanouissement de l'arbre Smart Isula.

Elle s'organise autour de 3 composantes :

1. L'instance de gouvernance nommée « U Cunsigliu » ;
2. Les chartes éthiques autour desquelles se noue l'adhésion à un corpus de valeurs ;
3. Les pôles d'ingénierie qui accompagnent l'ensemble de la société insulaire en mode « service public ».

{ 1 } L'instance de gouvernance : U Cunsigliu

U Cunsigliu guide et oriente la démarche conformément aux chartes Smart Isula.

Cette instance de gouvernance est incarnée par un Comité de pilotage, qui permet une représentation des institutions adhérentes à la démarche : collectivités, institutions publiques ou privées, branches professionnelles, partenaires sociaux, usagers/citoyens.

U Cunsigliu pourrait se structurer autour de différents « collèges » :

- Collège Collectivité de Corse (Conseil exécutif de Corse, Assemblée de Corse, CESEC...);
- Collège des Collectivités (EPCI et associations des maires) ;
- Collège des services de l'État ;
- Collège des pôles d'ingénierie Smart Isula ;
- Collège de la filière du numérique (startups, sociétés de services numériques) ;
- Collège des usagers (citoyens) ;
- Collège du développement social et économique (partenaires sociaux).

Le collège des usagers/citoyens : ce collège est constitué d'un panel de citoyens tirés au sort à partir d'un appel à candidature. Ce panel citoyen a une fonction consultative sur les décisions prises par le comité de pilotage. Il a également une fonction d'évaluation des politiques publiques déployées dans le cadre de Smart Isula.

Le collège du développement économique et social : ce collège est constitué des représentants des organisations professionnelles et des représentants des syndicats de salariés. Le collège du développement social et économique dispose d'une fonction d'évaluation des politiques publiques appliquées aux entreprises mais également à tout sujet impactant le travail.

Chaque collège bénéficie d'un droit de vote.

Le Cunsigliu impulse et suit les grandes orientations définies par Smart Isula, il fait vivre cette démarche sur le long terme, il propose de nouvelles orientations et de nouveaux projets.

Le Cunsigliu doit aussi être le garant de la cohérence de la stratégie numérique de la Corse vis-à-vis des différents documents stratégiques thématiques élaborés (SRDE2I, stratégies thématiques, plans territoriaux, programmes contractualisés...).

Un comité scientifique est associé au Cunsigliu. Ce comité scientifique se compose d'universitaires et d'experts dans des domaines couvrant les questions numériques dans leur complexité. Il alimente le Cunsigliu d'une veille thématique, d'une approche critique des sujets en rapport avec l'évolution technologique et les questions qu'elle soulève dans la société insulaire. Il noue des relations avec les milieux universitaires, détecte et propose des projets de collaboration scientifique. Il assure le pilotage de travaux au sein de l'observatoire du numérique. Enfin, il assure la promotion de partenariats scientifiques en Corse (Université Pascal Paoli) et hors de Corse (exemples : Fondation Internet Nouvelle Génération, GIP Marsouin¹ en Bretagne, Chaire ETI de la Sorbonne²).

Un observatoire des transformations numériques de Corse sera créé comme un pôle d'ingénierie Smart Isula. Il apporte un regard qualitatif et quantitatif sur les évolutions sociologiques et anthropologiques liées au numérique dans la société insulaire.

1 - Marsouin (Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'INformation et les Usages d'INternet) - <https://www.marsouin.org/>

2 - <https://imt-sorbonne.com/chaire-eti>

Un exemple d'observatoire scientifique sur le numérique au Québec



OBSERVATOIRE INTERNATIONAL SUR LES IMPACTS SOCIÉTAUX DE L'IA ET DU NUMÉRIQUE

Soutenu financièrement par les Fonds de recherche du Québec, l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'Intelligence Artificielle (IA) et du numérique (OBVIA) aide les communautés, les organisations et les particuliers à maximiser les retombées positives de l'IA et du numérique ainsi qu'à minimiser les effets négatifs des technologies.

L'observatoire a quatre fonctions :

- Recherche et création : la montée de l'IA et du numérique soulève des questions majeures dans tous les secteurs d'activité, de la santé à l'éducation en passant par le travail. Les projets soutenus ou réalisés par les chercheurs de l'Observatoire, ses membres et ses partenaires permettront de produire et de diffuser les connaissances requises pour participer à la construction de sociétés plus justes et prospères.
- Veille et enquêtes : l'Observatoire réalise des travaux de veille pour repérer les pratiques en IA et numérique dont l'application favorisera l'innovation responsable. Il mène aussi des enquêtes pour savoir ce que les citoyens, étudiants ou entreprises savent des technologies, des défis liés à leur développement et des obstacles gênant leur implantation.
- Délibération : l'avenir est ouvert. L'Observatoire aide les acteurs de nos sociétés à définir quels impacts de l'IA et du numérique sont socialement acceptables pour la société. Il mène entre autres des délibérations publiques qui permettront de mettre à l'épreuve les principes contenus dans la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'IA et de les actualiser dans différentes sphères d'activité.
- Politiques publiques : grâce à ses travaux, l'Observatoire sera en mesure de faire des recommandations aux différents ordres de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) qui permettront d'encadrer la production et l'utilisation responsable de l'IA et du numérique.

<https://observatoire-ia.ulaval.ca/>

Un exemple de panel citoyen dans le département de la Gironde

Dans le cadre d'une réflexion sur la résilience de la Gironde face aux changements environnementaux et sociétaux, un panel citoyen a été mis



en place en 2020 par le Département pour mener un exercice de prospective sur l'évolution du territoire d'ici 2030. Pour élaborer le panel, des citoyens girondins ont été tirés au sort, puis sélectionnés et recrutés avec l'aide de l'IFOP.

Le rôle du panel est purement consultatif et vise à apporter un éclairage alternatif sur des sujets divers tels que l'agriculture, la santé, l'alimentation, l'éducation, l'éco-psychologie, les changements de comportements, le logement et le transport.

<https://www.gironde.fr/actualites/un-panel-citoyen-girondin-sengage>

3 pistes d'actions ont été identifiées :

- 21. Activer la gouvernance de Smart Isula** et consolider son mode de fonctionnement ;
- 22. Définir un pacte de gouvernance sur la base des chartes Smart Isula** afin de susciter l'adhésion formelle par toutes les parties prenantes ;
- 23. Mettre en place les premiers partenariats scientifiques.**

{ 2 } Les chartes fondatrices de la démarche

L'adhésion aux valeurs de Smart Isula repose sur quatre chartes fondatrices (cf. Détail en annexe du présent livret) :

- Une charte des valeurs éthiques (elle s'appuie sur celle définie autour de l'initiative #RESET de l'association fing) ;
- Une charte du numérique inclusif inspirée de celle qui avait été élaborée par la Collectivité Territoriale de Corse dans sa démarche de médiation numérique et de celle associée au label « Territoire d'action du numérique inclusif » ;
- Une charte de la donnée territoriale inspirée de celle de la ville de Montréal au Canada ;
- Une charte du numérique responsable. Celle-ci est apparue après la définition des trois premières, elle prend appui sur celle de l'institut du numérique responsable.

Ces chartes constituent le référentiel partagé permettant à tout un chacun d'adhérer aux valeurs Smart Isula. Elles assurent la cohérence des actions du collectif des acteurs impliqués en même temps qu'elles imprègnent les projets portés par la démarche.

Toutefois, la démarche Smart Isula ne pourra pas se construire sur quatre documents distincts. Il convient de les fusionner autour d'un Manifeste Smart Isula. La rédaction de ce Manifeste constitue une des premières initiatives à prendre dès l'approbation de ce document.

2 pistes d'actions ont été identifiées :

24. Rédiger la version 1.0 du Manifeste Smart Isula. Ce manifeste sera issu des quatre chartes fondatrices ;

25. Promouvoir et diffuser les valeurs du Manifeste Smart Isula en Corse et ailleurs. Intégrer des dynamiques nationales et internationales et les coalitions mises en œuvre autour des aspects éthiques du numérique.

{ 3 } Les pôles de ressources et d'ingénierie

La réussite des ambitions Smart Isula impose l'émergence de pôles de ressources, d'ingénierie et d'accompagnement. Ces pôles doivent offrir une gamme de prestations à forte valeur ajoutée et constituer un panel de compétences à la disposition de l'ensemble des porteurs de projets qu'ils soient publics ou privés.

Ces pôles de ressources et d'accompagnement agiront comme un service public vis-à-vis des usagers. Ils fonctionneront en complémentarité de l'offre commerciale existante sur le territoire sans la concurrencer.

Chaque pôle doit s'incarner autour d'une structure juridique identifiée associant publics et privés et mettant à disposition un plateau technique spécialisé.

Les pôles peuvent être des structures existantes, en cours de constitution ou à venir. Ils peuvent émaner d'initiatives portées par la Collectivité de Corse et/ou de celles d'autres organismes qu'ils soient publics ou privés. Pour tous, leur vocation « service public » reste centrale.

Plusieurs initiatives peuvent d'ores et déjà être identifiées comme de futurs pôles de ressources et d'ingénierie Smart Isula :

- Dans le domaine de l'intelligence artificielle : **L'EDIH Corsica**.
La candidature de l'EDIH Corsica à l'appel à projets European Digital Innovation Hub¹. L'EDIH Corsica a pour ambition de jouer le rôle d'accélérateur du développement du territoire, en permettant aux entreprises et administrations locales d'être accompagnées dans leurs démarches de digitalisation. Les partenaires entendent répondre à leurs besoins en matière de conseil, de recherche, de formation, de financement et de développement de solutions numériques, en particulier sur les thématiques de l'Intelligence Artificielle (IA), de la robotique et de l'Internet des Objets. Porté par

1 - EDIH : Issus du programme « Digitising European Industry », les EDIH (« European Digital Innovation Hub ») désignent des regroupements d'acteurs ayant vocation à constituer un guichet unique à même de connecter entreprises et administrations de leurs territoires aux moyens et aux écosystèmes dont elles ont besoin pour réussir leur transformation numérique. Les EDIH construisent leur offre de services en se basant sur un socle technologique composé d'au moins une des trois briques suivantes : intelligence artificielle, cybersécurité et calcul haute performance. Ils pratiquent une forte activité de réseautage avec les autres EDIH pour assurer une montée en compétence mutuelle.

l'association CampusPlex, le projet EDIH Corsica s'appuie sur un consortium composé des acteurs suivants : SAS GoodBarber, SAS CampusPlex, SARL Aflokkat, IB Consult, SITEC, FemuQuì Ventures, Agrid, Robotcamp, Axelerio, Sages informatique, Corsica.io.

- Dans le domaine de la transformation numérique des entreprises : Le futur **Pôle Numérique de la Corse** porté par l'ADEC² tel que décrit dans le livret n°7 Smart Isula. Des réflexions sont en cours, notamment au sein de l'ADEC en partenariat avec les Chambres Consulaires afin de constituer un réseau de compétences dédié à l'accompagnement et à la transformation numérique des TPE et PME. Ce pôle coordonnera son activité au niveau national au sein du réseau France Num porté par la Direction Générale des Entreprises (Cf. <https://www.francenum.gouv.fr/>).
- Dans le domaine de l'E-santé : **Le GRADeS Corse e-santé.**
Constitué le 31 janvier 2020, le Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé (GRADeS) est chargé de proposer des services numériques de santé facilitant la communication et la coordination entre tous les professionnels au bénéfice des usagers ainsi que de promouvoir l'utilisation de l'e-santé en Corse. Le GRADeS sera le partenaire numérique de la réponse aux besoins de coopération des professionnels afin de prévenir ou d'éviter les ruptures dans les parcours des patients.
- Dans le domaine de la Cybersécurité : **Le CSIRT³ CyberCorsica.**
Afin de préfigurer le pôle Cybersécurité de la Corse CyberCorsica, en avril 2021, la Collectivité de Corse a candidaté puis été retenue au volet cybersécurité du plan France Relance, portant sur la création de centres de réponse à incidents régionaux, porté par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information. Le CSIRT CyberCorsica sera mis en place dès 2022. Il représente la première brique du ôle CyberCorsica dont les missions seront :
 - La stimulation, l'animation, la coordination d'un écosystème d'acteurs en Corse ;
 - La mise en réseau national et international pour anticiper, veiller et réagir dans un environnement désormais mondialisé ;

2 - Agence de Développement Économique de la Corse - <https://www.adec.corsica/>

3 - Computer Security Response Team - Centre de réponse aux incidents cyber

- La sensibilisation, l'information et la formation des organisations publiques et privées mais aussi de l'ensemble de la société insulaire ;
 - L'accompagnement, le diagnostic des vulnérabilités et l'audit sécurité des systèmes numériques ;
 - L'activation d'un plan de crise et la réaction en cas d'attaque imminente ;
 - La veille sur les risques, les menaces et leurs solutions ;
 - L'accompagnement vis-à-vis de la protection des données personnelles.
- Dans le domaine de l'incubation d'entreprises innovantes : **L'incubateur INIZIÀ.**
INIZIÀ est un organisme d'appui à l'innovation qui contribue à la création d'activité économique et d'emplois en Corse. La mission principale de l'incubateur de Corse est de mettre à disposition des porteurs de projets les compétences et les outils indispensables au démarrage et à la croissance d'une entreprise innovante : coaching, expertises, formations, études de faisabilité, conseils en propriété intellectuelle, accès à un large réseau de compétences, accompagnement à la levée de fonds ou encore hébergement de porteurs de projets innovants sur deux sites à Aiacciu et Bastia. En dehors de l'incubation de projets innovants, INIZIÀ porte également des missions de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation, d'animation de l'écosystème territorial et de mise en réseau des compétences. INIZIÀ apporte ainsi une contribution importante à la politique de l'innovation mise en œuvre sur le territoire insulaire.
 - Dans le domaine de l'inclusion numérique : **Le Hub Corsica** (Cf. livret n°5 Smart Isula).
Le Hub Corsica est une structure qui émergera dès l'année 2022 suite à la candidature portée en consortium par l'association Emaho Corse et la Collectivité de Corse le 13 juillet 2021 dans le cadre de l'AMI « Hub pour un numérique inclusif ». Soutenue par 20 structures de médiation insulaires, cette candidature regroupe la plupart des acteurs du domaine. Ce Hub sera l'interlocuteur privilégié des collectivités locales, des opérateurs de service public et des services déconcentrés de l'État en matière d'inclusion et de médiation numériques. Il favorisera l'accès aux financements sur l'inclusion numérique, établira le lien avec les différents dispositifs nationaux existants et sera le relais référent de la Stratégie Nationale pour un Numérique Inclusif.

Ce hub assurera notamment les missions suivantes :

- Animer et coordonner le réseau insulaire des acteurs de la médiation numérique ;
- Mutualiser les services, les équipements et les formations ;
- Accompagner les acteurs dans leurs missions et la transformation de leurs pratiques ;
- Appuyer la création de nouveaux espaces de médiation là où il n'en existe pas, imaginer des espaces en itinérance ;
- Créer et développer un catalogue régional d'offres de médiation numérique ;
- Labelliser les structures de médiation et les formations de médiation.

Ce projet a été retenu en octobre 2021 et bénéficie du financement de la Banque des Territoires.

- Dans le domaine de la donnée : **Le pôle Service Public de la Donnée** (Cf. livret n°4 Smart Isula).
La Collectivité de Corse doit créer un pôle d'ingénierie dédié au service public de la donnée. Ce pôle d'ingénierie rejoindra la gouvernance et assurera des collaborations croisées avec les autres pôles d'ingénierie Smart Isula.
- Dans le domaine de la qualité de vie et des conditions de travail : **La forge collective du travail numérique** (a stazzona cullettiva di u travagliu digitale) (Cf. livret n°7 Smart Isula)

Piste d'actions identifiée :

26. Contribuer à l'émergence opérationnelle des pôles d'ingénierie Smart Isula et à la structuration de l'écosystème associé. Orienter les financements publics vers la structuration des pôles d'ingénierie, notamment dans le cadre de la préparation des futurs programmes contractualisés (CPER, FEDER) ou PTIC. Définir et mettre en place la coordination des pôles au sein de la gouvernance Smart Isula. Élaborer une méthode d'identification, d'adhésion, de concertation et de mise en synergie des pôles.

{ 4 } L'animation de la gouvernance

La gouvernance Smart Isula nécessite une animation spécifique et continue. La Collectivité de Corse, au titre de chef de file du SDTAN se doit d'exercer cette mission. Pour cela elle devra se doter de moyens adéquats pour assurer l'animation de la communauté Smart Isula ainsi que l'activation et le suivi des organes de gouvernance.

Cela impose la mobilisation de ressources et la création d'une cellule dédiée dont les principales missions seront :

- Gérer les adhésions à la démarche ;
- Suivre l'évolution des chartes et du Manifeste Smart Isula ;
- Animer les diverses instances ;
- Gérer l'intendance administrative liée à Smart Isula ;
- Communiquer sur les travaux, projets et initiatives en lien avec Smart Isula ;
- Mobiliser les usagers ;
- Organiser des évènements en lien avec Smart Isula ;
- Faire émerger des communautés autour de problématiques et enjeux liés à Smart Isula (exemple : faire émerger des référents Smart Isula dans les institutions adhérentes) ;
- Suivre l'évolution de l'arbre des projets, enjeux et actions Smart Isula.

Piste d'actions identifiée :

27. Structurer un pôle dédié à l'animation de la gouvernance Smart Isula au sein de la Collectivité de Corse.

{ 5 } L'observatoire Smart Isula

La stratégie Smart Isula doit s'appuyer sur une évaluation des effets sociologiques et anthropologiques du numérique mais aussi sur le retour sur investissement des actions et des projets mis en place. Ce retour sur investissement devra faire l'objet d'une double évaluation qualitative et quantitative.

Ainsi, il convient d'adosser à la gouvernance Smart Isula, l'observatoire de transformation numérique de la Corse.

Sans une évaluation systématique des actions, les éléments d'ajustement et d'optimisation de l'action publique ne pourront pas être identifiés et pris en compte. Il est donc primordial de mettre en place les outils de mesure et d'évaluation dans le domaine numérique, de définir les indicateurs pertinents et les processus à activer.

Cette évaluation devra apprécier le lien entre le changement mesuré par les indicateurs et l'accomplissement des défis identifiés dans Smart Isula.

Les travaux de l'observatoire numérique devront intégrer outre des indicateurs, mesures et évaluations, une approche sociologique et anthropologique du numérique sur la société insulaire.

Piste d'actions identifiée :

28. Lancer une étude de faisabilité afin de constituer l'observatoire sur un modèle du type de celui du GIP MARSOUIN. L'Université de Corse pouvant jouer un rôle clé dans l'émergence de ce type de structure.

Exemple de l'observatoire OMNI du GIP Marsouin

Marsouin (Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'Information et les Usages d'INternet) est un Groupement d'Intérêt Scientifique créé en 2002 à l'initiative du Conseil Régional de Bretagne. Il rassemble les équipes de recherche en sciences humaines et sociales des quatre universités bretonnes et de trois grandes écoles, soit 18 laboratoires, qui travaillent sur les usages numériques.



Trois laboratoires ligériens sont également associés au réseau. Marsouin totalise environ 200 chercheurs en sciences sociales de l'Ouest.

L'observatoire OMNI conduit des enquêtes récurrentes sur l'évolution des pratiques numériques en Bretagne auprès de trois publics interrogés : les particuliers, les entreprises et les collectivités territoriales. OMNI réalise des enquêtes ponctuelles, liées aux projets de recherche des chercheurs membres ou de partenaires extérieurs. OMNI fournit aux acteurs publics et privés des services personnalisés de problématisation, de collecte et d'analyse de données pour appréhender les mécanismes et les enjeux de la transformation numérique de la société.

L'observatoire enrichit ses questionnaires des problématiques de la recherche scientifique en y associant les chercheurs Marsouin. Cette richesse pluridisciplinaire permet d'apporter des compétences pour une large palette de problématiques et champs d'application. Il aide in fine à la prise de décision.

{ 6 } Annexes : Les quatre chartes inspirantes

Quatre chartes inspirantes nourriront les travaux à venir sur l'élaboration du Manifeste Smart Isula.

{ 6.1 } Charte inspirante autour des principes éthiques : La Charte #RESET de la FING

Les valeurs éthiques qui guident Smart Isula se retrouvent dans la démarche #RESET de la FING. Cette démarche est bâtie sur une vision partagée, y compris par Smart Isula, qui veut transformer le numérique. Elle précise « nous souhaitons que le numérique d'aujourd'hui et de demain soit plus conforme aux promesses de l'Internet et du web des débuts, et soit mieux adapté au monde de demain, à ses incertitudes et à ses contraintes. Nous souhaitons que le numérique embrasse 7

qualités essentielles :

il doit être inclusif, frugal, démocratique, protecteur, innovant, capacitant, équitable. Ces 7 qualités doivent guider notre objectif d'impact (...) ».

Les 7 "qualités" du numérique que l'on veut

Pour rendre réel le "RESET" nécessaire du numérique, les défis ne manquent pas. L'objectif : un numérique qui proposerait du "mieux" plutôt que du "plus". Certains sont d'ordre technique, d'autres sont sociétaux, ils sont en tout cas tous des défis collectifs.

Capacitant

Un numérique qui renforce les capacités humaines, qui développe le pouvoir de créer et d'agir, plutôt que d'aliéner ou de soumettre.

Inclusif

Un numérique qui permet à tous d'être acteurs de la société, qui favorise la diversité, plutôt que de reproduire les inégalités sociales et les discriminations.

Frugal

Un numérique économe en énergie et en matière, favorisant la transition écologique plutôt que l'accroissement des émissions et l'épuisement des ressources.

Innovant

Un numérique qui ouvre l'innovation, la libère de l'emprise des acteurs dominants, facilite l'innovation sociale, intègre mieux les parties prenantes et les impacts.

Démocratique

Un numérique au service des libertés fondamentales et de la démocratie, et qui construit une maîtrise collective des systèmes techniques et des plateformes.

Équitable

Un numérique qui répartit la valeur économique au sein de la société, qui favorise les solidarités, plutôt que de favoriser la concentration de la valeur et la destruction des protections sociales.

Protecteur

Un numérique qui défend les libertés, protège la vie privée, favorise la confiance et économise l'attention, plutôt que de créer de l'addiction et de l'infobésité.



Site de référence : <https://reset.fing.org/>

{ 6.2 } Les chartes inspirantes autour du numérique inclusif :

La charte de la médiation numérique de la Collectivité Territoriale de Corse

Smart Isula prendra appui pour créer sa charte du numérique inclusif sur la charte de la médiation numérique qui avait été élaborée par la Collectivité Territoriale Corse (désormais Collectivité de Corse).

Cette charte précise notamment dans ses différents articles :

Le « Réseau Médiation Numérique de Corse » a comme finalité :

- De favoriser l'appropriation citoyenne d'une culture numérique afin de lutter contre les risques d'exclusion ;
- De mettre en œuvre les outils numériques afin d'accompagner l'initiative locale et stimuler l'innovation sur les territoires.

Les structures membres du réseau, publiques ou privées, développent leurs actions :

- Dans un but non lucratif et dans le sens de l'intérêt général ;
- Avec le souci d'accroître les biens communs immatériels à disposition de la communauté d'utilisateurs.

Les membres du réseau qui adhèrent à la présente charte sont des structures qui proposent, sur un territoire et pour des publics définis :

- Un accès accompagné aux services publics en ligne ;
- Des actions d'initiation, de formation et de médiation aux usages numériques, de l'accompagnement aux collectifs.

La charte du « Réseau Médiation Numérique de Corse » constitue une garantie pour les utilisateurs de trouver :

- Un accueil convivial privilégiant le dialogue et la rencontre avec l'autre ;
- Une offre de services adaptés ;
- Un accompagnement technologique, pédagogique et humain ;
- Un accès internet rapide et des équipements performants.

Cela grâce à des structures d'accueil, fixes ou mobiles, offrant un service de proximité dans un territoire de la Corse.

Les membres du réseau coopèrent durablement avec les acteurs des territoires afin de mener des actions d'animation et de promotion des usages numériques.

La participation de chacun à cette dynamique régionale de réseau permet de mutualiser les expériences et les compétences au profit de l'ensemble des membres. Extrait charte de la médiation numérique de la Corse.

La charte Territoire d'Action pour un Numérique Inclusif et décliner la charte

En Janvier 2020, la Collectivité de Corse a été lauréate de l'AMI « Territoire d'Actions pour un numérique inclusif » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et sa mission société numérique.

À ce titre, la Collectivité de Corse adhère à la charte d'engagement TANI, composée des principaux éléments suivants :

- Mise en place d'outils pour aider les usagers à s'approprier les interfaces numériques : démonstrateurs des sites d'accès aux droits relevant des collectivités ; participation à la simplification de l'accès au droit en lien avec les services de l'Etat concernés (Programme Société Numérique de l'ANCT) ;
- Mise en place de dispositifs de formation et d'outillage des aidants numériques ;
- Déploiement de PIX, plateforme d'évaluation des compétences numériques, et notamment du parcours ABC Pix d'évaluation des compétences de base ;
- Participation à la création de services numérique via l'incubateur de l'ANCT (en suivant la méthodologie Start Up d'État) ;
- Déploiement du dispositif de pass numérique ;
- Mise en place du dispositif de cartographie des parties prenantes de la médiation numérique et participation à la réalisation d'une cartographie nationale des services de médiation numérique dans les territoires ;
- Participation à la création et à l'animation d'une instance locale de gouvernance pour favoriser une meilleure connaissance, une coordination et

une mutualisation d'outils communs entre les différents acteurs (travailleurs sociaux, médiateurs sociaux et numériques, intervenants en charge de l'accueil social et médico-social, bénévoles...);

- Animation d'un « Numérique en Commun[s] » local.

{ 6.3 } Charte inspirante autour des données : Charte des données numériques de la ville de Montréal

La charte des données numériques de la ville de Montréal (Canada) pose dans sa déclaration de principe les bases sur lesquelles se sont engagées les premières réflexions sur la charte de la donnée Smart Isula.

Ainsi, « cette charte promeut une éthique de la production et une gestion responsable des usages de ces données. Elle aborde la gouvernance de la donnée numérique par son cycle de vie, garantissant la prise en compte de toutes les étapes. L'intention de la charte est d'encourager le progrès et le rayonnement des données, tout en prévenant les risques d'usages dénaturés ou de pratiques malveillantes ».

La charte est subordonnée aux 13 principes qui se déclinent sous forme de trois engagements :

- « Garantir les droits de la personne à l'ère numérique ;
- Assurer la primauté de l'intérêt général et du bien commun ;
- Mettre les données au service de l'avenir ».

Elle décrit ensuite ses 13 principes qu'il conviendra d'adapter dans le cadre de Smart Isula :

« Garantie des droits de la personne à l'ère numérique :

1. Droit à la vie privée - Préserver l'intimité et prévenir la surveillance ;
2. Inclusion - Assurer l'équité et lutter contre les discriminations ;
3. Cybersécurité - Protéger les données personnelles ;
4. Consentement - Garantir le plein contrôle citoyen sur leur empreinte numérique ;
5. Sobriété numérique - Faire un usage raisonné et raisonnable de la donnée.

La primauté de l'intérêt général et du bien commun :

6. Bien commun - Collecter au nom de la collectivité ;
7. Souveraineté numérique - Assurer le partage des données d'intérêt général sur le territoire ;
8. Interopérabilité et portabilité des données - Favoriser l'échange, l'utilisation et l'agnosticisme technique ;
9. Transparence - Assurer un lien de confiance.

Les données au service de l'avenir :

10. Universalité d'accès - Réduire la fracture numérique ;
11. Participation publique - Impliquer la communauté et faciliter la création de valeurs sociales ;
12. Expérimentation encadrée - Oser repousser les limites pour innover ;
13. Transition écologique - Maîtriser son empreinte sur l'environnement ».

Lien pour télécharger la charte :

https://laburbain.montreal.ca/sites/default/files/charte_donnees_numeriques_1_0.pdf

{ 6.4 } Charte inspirante autour du numérique responsable : À partir de celle élaborée par l'Institut du Numérique Responsable (INR)

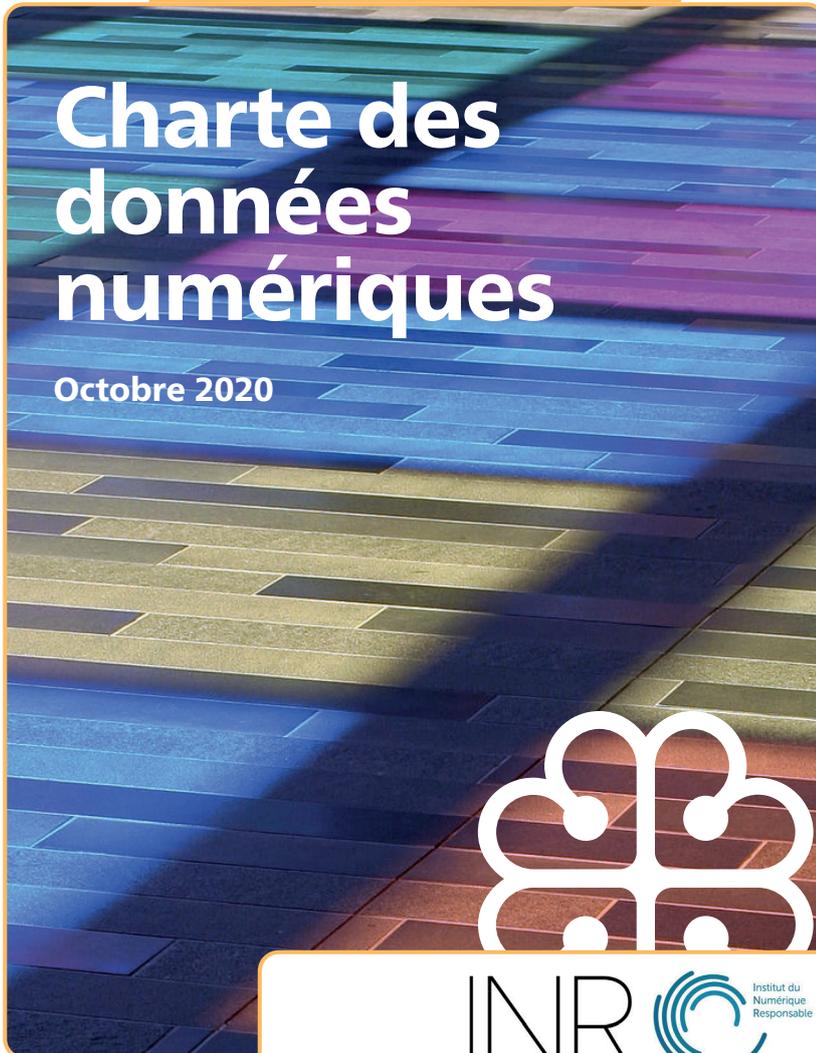
L'introduction de la charte de l'institut du numérique responsable INR stipule ceci : « le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des organisations. Il est source d'innovation et de progrès, reflétant leur modernité, jusqu'à en devenir la vitrine de leurs savoir-faire. Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré et réfléchi en termes d'impacts ».

On y retrouve l'essence de l'approche Smart Isula mais aussi des chartes précédentes. Toutefois elle se fait plus précise autour de cinq motivations :

1. Parce que le numérique est un acteur majeur d'émissions de Gaz à Effet de Serre, d'épuisement des ressources et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique, nous nous engageons à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations ;
2. Parce que les services numériques peuvent être sources d'exclusion sociale, d'individualisation et d'obsolescence matérielle et logicielle, nous nous engageons à développer des offres de services accessibles à tous, inclusives et durables ;
3. Parce que l'avenir des organisations passe par un usage du numérique transparent et rassurant pour tous, nous nous engageons à privilégier des pratiques numériques éthiques et responsables ;
4. Parce que la transition vers un numérique responsable est indispensable pour assurer la résilience des organisations, nous nous engageons à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible ;
5. Mais aussi parce que le numérique est un formidable levier de création de valeurs, et parce que demain s'écrit aujourd'hui, nous nous engageons à favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

Source : <https://charte.institutnr.org/wp-content/uploads/2020/10/charte-inr-numerique-responsable.pdf>.

Exemple de la ville de Montréal



Exemple de l'INR



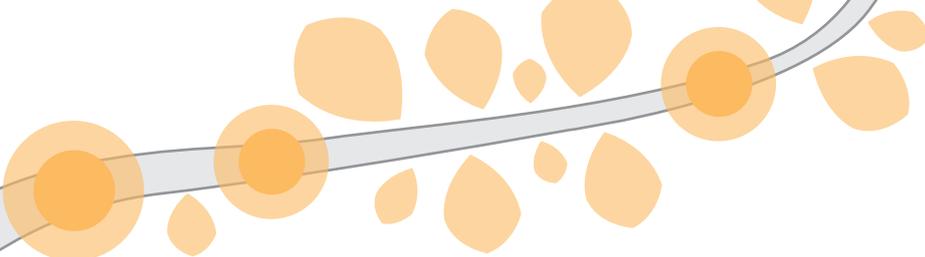
CHARTE
NUMÉRIQUE
RESPONSABLE

Le numérique révolutionne à une vitesse vertigineuse le fonctionnement des organisations. Il est source d'innovation et de progrès, reflétant leur modernité, jusqu'à en devenir la vitrine de leurs savoir-faire. Il peut être un formidable outil de création de nouvelles valeurs durables, plus respectueuses de l'environnement et plus éthiques envers la société s'il est encadré et réfléchi en terme d'impacts. Avec la signature de cette charte, nous affirmons nos engagements pour entrer résolument dans une démarche « Numérique Responsable » pour notre organisation.

- ① Parce que le numérique est un acteur majeur d'émissions de Gaz à Effet de Serre, d'épuisement des ressources et d'affaiblissement de la biodiversité, participant activement au changement climatique, nous nous engageons à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations :
- En prenant en compte le Cycle de Vie complet des équipements et logiciels, au service de la transition énergétique.
 - En allongeant la durée de vie des équipements, même au-delà de leur amortissement comptable.
 - En concevant de manière responsable les services numériques et en intégrant des technologies ou des dispositifs proactifs vis-à-vis des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.
 - En favorisant des usages et des pratiques limitant les consommations de matériels, de ressources, d'énergies et de consommables.
 - En considérant nos déchets comme une ressource et leur traitement comme une source d'emplois participant au développement de l'économie circulaire.
 - En privilégiant l'utilisation de sources d'énergies renouvelables.
- ② Parce que les services numériques peuvent être sources d'exclusion sociale, d'individualisation et d'obsolescence matérielle et logicielle, nous nous engageons à développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables :
- En généralisant une démarche d'achats responsables avec l'adoption de clauses sociétales et environnementales.
 - En concevant des applications accessibles à tous (y compris pour les personnes en situation de handicap dans le respect du Référentiel Général d'Accessibilité des Administrations (RGAA)), fonctionnant avec des connexions à débit limité et n'exigeant pas une puissance d'équipements de dernière génération.
 - En revisitant les applications autour des 3 U : Utiles, Utilisables, Utilisées pour en simplifier l'usage en intégrant l'accessibilité universelle pour réussir l'e-inclusion de tous.
 - En associant l'utilisateur à la conception pour éviter des outils surdimensionnés et améliorer progressivement le niveau de conformité des services en ligne.

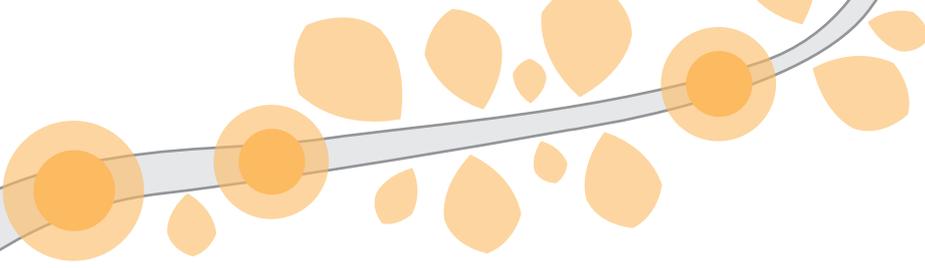
Récapitulatif des enjeux et des pistes d'actions

Les enjeux		Les pistes d'actions	
1	L'instance de gouvernance : U Cunsigliu	21	Activer la gouvernance de Smart Isula
		22	Définir un pacte de gouvernance sur la base des chartes Smart Isula
		23	Nouer les premiers partenariats scientifiques
2	Les chartes fondatrices de la démarche	24	Rédiger la version 1.0 du Manifeste Smart Isula
		25	Promouvoir et diffuser les valeurs du Manifeste Smart Isula en Corse et ailleurs
3	Les pôles de ressources et d'ingénierie	26	Contribuer à l'émergence opérationnelle des pôles d'ingénierie Smart Isula
4	L'animation de la gouvernance	27	Structurer un pôle dédié à l'animation de la gouvernance Smart Isula
5	L'observatoire Smart Isula	28	Lancer une étude de faisabilité afin de constituer l'observatoire



Vos projets

Vos contributions



Vos projets

Vos contributions

SMART ISULA

*Schéma Directeur Territorial
d'Aménagement Numérique de Corse*

LIVRET 3

Une gouvernance partagée

Le tronc



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

